



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E112138

VALABLE JUSQU'AU 15/10/2026

ÉDITÉ LE

20/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 40 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE METROPOLE 535014666

Siret : 535 014 666 00023

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 55 848G

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010049980904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010049980904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : S C H SOLUTIONS CONFORT HABITAT

52 AVENUE HENRI DELECROIX
59510 HEM

Téléphone : 03 20 20 04 28

Fax :

Portable : 06 30 97 74 65

Site Internet : <http://www.solutionsconforthabitat.com>

E-mail : compta@solutionsconforthabitat.com

Responsabilité légale :
CRINI LUIGI GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/10/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/10/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/10/2024
o Fenêtres de toit	16/10/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/10/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	16/10/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/10/2024
o Isolation des combles perdus	16/10/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.